

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Mot du Maire

Le presbytère a été vendu pour la somme de 180 000 €. Seules les opérations d'investissement pourront bénéficier de cet apport financier qui ne peut en aucun cas abonder la section fonctionnement de notre budget.

Très prochainement le Conseil Municipal établira une liste de projets. Un sondage vous invitera à classer ces suggestions par ordre prioritaire ou à soumettre vos idées.

Du 18 janvier au 17 février 2024 aura lieu sur notre commune le recensement de la population. Monsieur Davy LEFRÈRE (le Vakatou) a été recruté en tant qu'agent recenseur. Vous aurez peut-être l'occasion de le rencontrer, réservez-lui un bon accueil. Cette enquête s'effectue en ligne, toutefois, pour les personnes ne possédant pas de matériel informatique ou éprouvant quelques difficultés à l'utiliser, une version papier sera disponible.

Une permanence concernant l'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se tiendra le 27 janvier 2024 de 09 h 00 à 10 h 30 dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie de Montigné-lès-Rairies. Les Ignémontains ayant des interrogations au sujet de ce nouvel outil de planification du territoire seront les bienvenus. Pour rappel, en juin 2019, les élus de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI). Ce nouveau document d'urbanisme s'inscrit aujourd'hui comme l'outil le plus adapté pour penser, harmoniser et structurer la politique d'aménagement à l'échelle des 17 communes de la Communauté de Communes "Anjou, Loir et Sarthe" pour les 10 prochaines années.

Je ne peux pas terminer ce mot sans condamner fermement, l'assassinat d'un professeur du lycée d'Arras et d'exprimer mon indignation à la suite de l'attentat qui a frappé Israël le 07 octobre dernier. Combien de temps faudra-t-il encore aux hommes pour qu'ils comprennent que les attentats, les représailles, les guerres sont stupides, qu'ils ne règlent ni les conflits, ni les haines religieuses qui les opposent et surtout que ce sont les enfants en premier lieu et les peuples innocents qui paient de leurs vies la folie de certains dirigeants d'États ou chefs d'organisations terroristes.

L'équipe municipale (les élus et le personnel) est ravie de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 12 janvier 2024 à 18 h 30 à la salle des fêtes. Mais avant cela, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien chaleureusement :

Gérard Chassoulier

Le conseil municipal s'est réuni le 11 décembre 2023. Le procès-verbal est consultable en Mairie, sur <https://montignelesrairies49.fr> puis à partir de notre application « intramuros ».

Spectacle de Noël à Montigné.



Vendredi 1^{er} décembre petits et grands Ignémontains ont eu le plaisir d'assister au traditionnel spectacle de Noël. Cette année une quarantaine de spectateurs ont pu profiter d'un spectacle intitulé « Noël dans les tuyaux » ou l'histoire d'un incroyable voyage dans le temps (du moyen-âge à l'an 2300) à la recherche de décorations de Noël disparues dans un étrange tuyau... Ce spectacle très interactif a suscité l'engouement de tous, petits et grands : chansons, danses, magie, jeux.

Tous les enfants ont même pu repartir avec le CD du spectacle. Ensuite, c'est dans la bonne humeur que la soirée s'est clôturée par une dégustation de chocolats et de clémentines. Vous n'étiez pas disponible ce jour-là ? Dommage, vous avez manqué la chorégraphie du maire et de quelques autres parents... Alors rendez-vous pour le prochain spectacle en 2024 !

Concours de pétanque du Samedi 21 octobre.



La crainte d'une après-midi pluvieuse ne les a pas arrêtés. 11 équipes en doublettes se sont inscrites pour participer au concours de pétanque organisé par la commune le samedi 21 octobre.

Stéphane et Nico ont tout donné !!!
C'est finalement l'équipe de « Saint Louis », Gérard et Naël, qui, à la suite d'un combat acharné, ont remporté le concours 2023.
Bravo à eux.



Moment de partage d'émotions et de solidarité à Montigné-lès-Rairies :



Afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat à l'arme blanche perpétré au lycée Gambetta d'Arras et à l'initiative des maires de France, les maires de nombreuses communes ont proposé à leurs administrés d'effectuer une minute de silence.

Montigné Lès Rairies a rendu cet hommage le 16 octobre à 18h30 sur la place de l'église. Après le discours de Mr le Maire, plusieurs personnes ont pu témoigner leur compassion envers les victimes et leur incompréhension envers les actes commis.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CAMPAGNE RECENSEMENT 2024 : Davy LEFRERE

Ce nouveau recensement va se dérouler de 18 janvier au 17 février 2024.
Davy LEFRERE, agent recenseur 2024, a été recruté pour cette nouvelle campagne.



Pour vous aider à bien l'identifier, il sera muni d'une carte officielle d'agent recenseur.



Montigné en chiffres :

En 2024, les chiffres de la démographie Ignémontaine vont être à nouveau mis à jour par l'INSEE.

Pour rappel, le dernier recensement effectué à Montigné date de 2020. En voici quelques chiffres :

POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'AGES CATEGORIES ET TYPES DE LOGEMENTS

	2009	%	2014	%	2020	%		2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	363	100,0	398	100,0	446	100,0	Ensemble	175	100,0	189	100,0	190	100,0
0 à 14 ans	56	15,4	93	23,3	117	26,2	Résidences principales	153	87,3	159	84,1	164	86,3
15 à 29 ans	63	17,4	63	15,9	62	13,9	Résidences secondaires et logements occasionnels	14	8,1	14	7,1	18	9,5
30 à 44 ans	65	17,9	77	19,3	96	21,5	Logements vacants	8	4,6	17	8,8	8	4,2
45 à 59 ans	91	25,1	68	17,2	64	14,3	Maisons	167	95,4	184	97,2	184	97,0
60 à 74 ans	46	12,7	56	14,0	72	16,0	Appartements	8	4,6	5	2,8	5	2,5
75 ans ou plus	42	11,6	41	10,3	36	8,1							

POPULATION EN HISTORIQUE DEPUIS 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	394	353	349	365	350	363	398	446
Densité moyenne (hab/km ²)	43,7	39,2	38,7	40,5	38,8	40,3	44,2	49,5

Commémoration du 11 novembre 2023.



C'est avec un petit groupe d'habitues que la commémoration du 11 novembre a eu lieu cette année à Montigné-lès-Rairies. Une gerbe de fleurs est d'abord déposée auprès du monument aux morts dans l'église, suivie par une minute de silence.

Puis le cortège s'est rendu au cimetière pour y déposer une seconde gerbe. Après d'avoir écouté le discours transmis par le ministère des armées et lu par M le maire, les Ignémontains se sont retrouvés autour d'un verre d'amitié à la société de boule de fort.

Merci à l'association "Les Bons Enfants" pour son chaleureux accueil !

Rappel des consignes de collecte et des consignes de tri des emballages !

Pour cette fin d'année 2023, nous vous rappelons quelques consignes pour une collecte sans encombre de vos bacs !

- Les bacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte car le prestataire est susceptible de passer à n'importe quel moment de la journée
- Les bacs doivent être rentrés une fois collectés
- Il est indispensable de positionner les bacs à environ 1 mètre de tout obstacle (poteau, voiture, mur, borne électrique, etc.)
- Les couvercles doivent être fermés afin d'éviter les envols
- Les bacs sont placés ouverture du couvercle côté rue
- Les bacs doivent être rassemblés par couleur en cas de regroupement
- Les bacs doivent être positionnés sur les marquages au sol lorsqu'ils sont présents.



Votre jour de collecte change peut-être pour l'année 2024 ! Vous recevrez le calendrier de collecte des déchets prochainement afin de connaître le jour de passage des camions.

Rappel des consignes de tri des emballages !

Tous les emballages se mettent dans le contenant jaune :

Les emballages vidés peuvent être aplatis mais surtout pas imbriqués les uns dans les autres.



Cartons et briques alimentaires



Bouteilles et flacons plastiques



Emballages métalliques



Tous les emballages plastiques



Barquettes polystyrène



DON DE SANG

Association pour le Don de Sang Bénévole : Baracé, Durtal, Etriché, Huillé/Lézigné, Les Rairies, Lézigné Montigné Les Rairies



Le don de sang, un acte citoyen et solidaire indispensable pour sauver de nombreuses vies !

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens. Chaque jour, dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, 1 100 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé.



Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer aux produits sanguins issus des dons des donneurs. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée et que les besoins sont permanents que vos dons sont précieux. Plus que jamais nous avons besoin de vous, ensemble, poursuivons la mobilisation pour le don de sang !

4 fois par an, une collecte de sang est organisée dans notre secteur : Daumeray, Durtal, Lézigné et Les Rairies. Notre secteur accueillera prochainement une collecte de sang : n'attendez plus, rejoignez cette belle dynamique formée par la communauté des donneurs de sang ! **Partagez votre pouvoir, celui de sauver des vies.**

Venez donner votre sang en 2024



Jeudi 1er février – 16h à 19h 30 – Salle des Fêtes - DAUMERAY
Mardi 09 avril – 16h à 19h 30 – Salle de l'Odyssée -DURTAL
Mardi 23 juillet – 16h 30 à 19h 30 – Salle commune des loisirs – LEZIGNE
Mercredi 9 octobre – 16h à 19h 30 – Salle de la Coulée– LES RAIRIES

Pour prendre rendez-vous :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de Sang

Pour donner son sang, il faut...

- Être âgé de 18 à 70 ans
 - Peser au moins 50 kg
 - Présenter une pièce d'identité
 - Bien s'hydrater avant et après un don de sang, et ne pas être à jeun
- Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner

Je donne mon temps : Envie de vous investir en faveur du don de sang ?

Contact : CHAUDET M Jeanne 06 33 84 42 61

dondusangdurtal@gmail.com

Suivez-nous sur : Facebook [Don du sang Durtal](#) ou sur Instagram [@dondusangdurtal](#)

Challenge boule de fort « LES BONS ENFANTS ».

Le concours un contre un s'est déroulé du 21 au 29 octobre. Dans une très bonne ambiance 16 participants se sont affrontés.



En demi- finale François OUVRARD a battu Chantal LERÉ sur la marque de 10 à 6 et Auguste GAZEAU a éliminé Arlette BOUYER en 10 points contre 5. La finale opposant François et Auguste s'est terminée par la victoire du premier nommé sur un score un peu flatteur de 12 à 3.

Nous pouvons féliciter le président Didier SALÉ et son bureau pour ce concours parfaitement réussi.

L'équipe dirigeante vous donne rendez- vous pour le Challenge Communal et invite tous les adhérents à l'assemblée générale qui se tiendra le dimanche 21 janvier 2024 à 14 h 30 dans la salle du jeu de boule les Bons Enfants.

Honneur au vainqueur François Ouvrard.

Vendredi 20 octobre : QUETE AUX BONBONS A MONTIGNE !!!

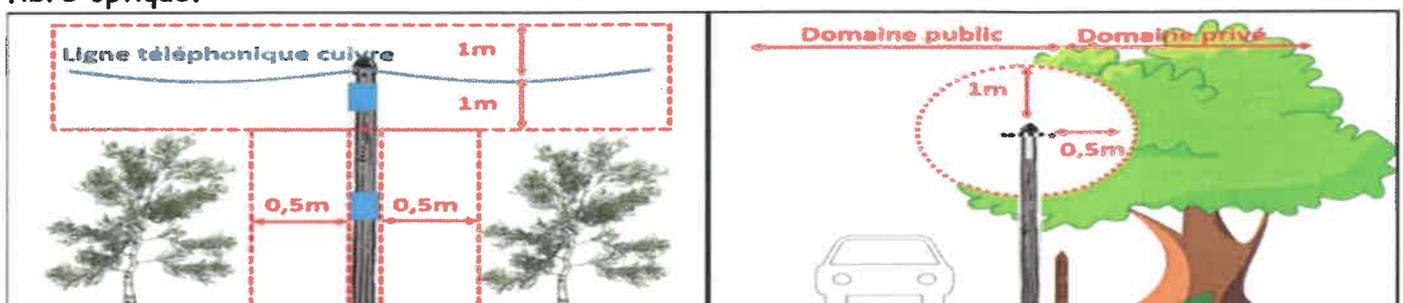


C'est avec une grande joie que grâce à l'APE de l'école des Rairies, nous avons pu voir déambuler 80 petits monstres, sorcières et vampires et leurs parents dans les rues de notre village le vendredi 20 octobre.

Après une belle chasse aux bonbons, tout ce beau monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour partager de délicieux croque-monsieur et faire une méga boom d'Halloween.

Merci à l'APE de nous avoir offert ce moment ultra convivial et la joie de voir les rues de notre village grouillant d'enfants. Merci aussi à Stéphane de l'Ami gourmand d'avoir nourrit les parents qui le souhaitent grâce à ses délicieuses pizzas.

Avis aux habitants : Entretien végétations autour des lignes téléphoniques, hautes tensions et fibre optique.



SPECTACLE 18 MOIS - 4 ANS

GRATUIT

LES RENDEZ-VOUS
CULTURELS

2023 | 2024

CHOUETTE

Cie Écoutez Voir

Bibliothèque de Montigné

Samedi 20 JANVIER > 17h

reservationculturelle@ccals.fr

RÉSEAU DES
BIBLIOTHÈQUES
Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe

DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
anjou

ANJOU
LOIR &
SARTHE
communauté de communes

Puis le même jour à 18h30 un second spectacle sera proposé aux plus grands.



Le saviez-vous ? Quelques anecdotes souvent inconnues sur Noël...



Jésus n'est pas né un 25 décembre :

On ne connaît pas exactement la date de naissance du Christ et les évangiles évoquant la nativité ont des récits parfois différents. Les historiens pensent qu'il est né au printemps. Au 4ème siècle de notre ère, le pape Jules 1er a fixé au 25 décembre les fêtes de la nativité, une date qui correspond aux rites romains des saturnales.

La paix de Noël et la première guerre mondiale :

Le 25 décembre 1914, les scènes d'arrêt des combats et même de fraternisation entre les troupes allemandes d'un côté et françaises et britanniques de l'autre, illustrées notamment par le film *Joyeux Noël*, ont été assez nombreuses. Les officiers y ont rapidement mis bon ordre.

Le sapin de Noël :

C'était une tradition germanique de décorer des sapins au moment du solstice d'hiver. Les premiers sapins décorés pour Noël remontent au 17ème siècle... à Strasbourg.

La tradition du gui :

Pour les peuples celtes, le gui est une plante magique qui peut guérir les blessures et soigner l'infertilité. Mais la tradition du gui porte-bonheur à Noël ne remonte qu'au XIXème siècle.



Bibliothèque

Nouveauté à la Bibliothèque !
Un créneau supplémentaire :
Ouverture les 1ers samedis du mois

La bibliothèque sera donc ouverte :

Tous les mardis de 17h à 18h30

(Sauf 26/12, 2/01, 05/03, 30/04)

Tous les mercredis de 10h30 à 12h00

(Sauf 27/12, 3/01, 6/03, 1/05)

Et

Tous les 1ers samedis du mois de 10h30 à 12 h00, à compter du 6 janvier 2024

Lecteurs, joueurs et bénévoles venez nous rejoindre !

LES DATES A RETENIR

Samedi 20 janvier 2024

« Chouette » 17 heures pour les 18 mois - 4 ans

« Un bon déjeuner » 18h30 pour les 5 ans et plus

Samedi 10 février 2024

Atelier « Zéro déchets »

CROC JEUX

Les mercredis suivants de 10h30 à 12h00

3 décembre 2023 24 avril 2024

24 janvier 2024 22 mai 2024

20 mars 2024 19 juin 2024

21 février 2024

AGENDA et INFOS UTILES

Jeudi 4 janvier 2024 à 14h00 (salle des fêtes) : Animation avec l'Espace jeunes de Durtal.

Vendredi 12 janvier 2024 à 18h30 (salle des fêtes) : Vœux du maire.

Du 17 janvier au 18 février 2024 : recensement de la population par un agent recenseur.

Dimanche 24 mars 2024 : Repas de printemps.

Samedi 27 janvier 2024 : Permanence PLUI (Plan local d'urbanisation intercommunal).

Téléchargez l'application à partir de votre smartphone ou tablette... Puis après avoir saisi le nom de votre commune, vous aurez accès à de multiples informations sur votre commune !!!

